

# Introduction Générale

## Concepts et Trame

Animé par la volonté d'éclairer l'avenir de notre pays dans les domaines du développement humain, ce rapport se propose d'identifier les mutations qu'ont connues la société et l'économie marocaines durant le demi-siècle passé, de rendre compte des progrès réalisés et des blocages rencontrés durant cette période. **Cette introduction vise à dresser un premier bilan de la performance du Maroc indépendant et à expliciter la richesse et la portée du concept qui traverse et structure ce Rapport : le développement humain.**

### 1. LE CHEMIN PARCOURU DE 1955 A 2005 : QUESTIONS PREMIERES.

**Ni entièrement rose ni irrémédiablement noir : au terme de cinquante ans d'efforts, le tableau des indicateurs du développement humain au Maroc montre un pays qui a profondément changé.** Le Maroc actuel est bien différent de celui de 1955. Rappeler cet état de fait, aujourd'hui, relève, d'abord, d'un devoir de mémoire envers les hommes et les femmes qui ont œuvré pour mettre le pays, meurtri par le choc colonial, sur les rails du développement, face aux responsabilités nouvelles induites par la souveraineté retrouvée. Cependant, si cette conviction est portée par la sérénité du regard historique, elle ne doit pas se réduire à une autosatisfaction béate qui inhiberait toute évaluation rétrospective, objective et équilibrée. De même que nous nous permettons aujourd'hui d'évaluer ce qu'ont entrepris les générations successives durant le demi-siècle passé, nous devons aussi mesurer quels étaient leurs contextes, leurs contraintes et leurs ambitions.

**Peut-on dire pour autant que le Maroc s'est développé pendant cette période ? La réponse est un oui franc.** Cependant, sur tous les fronts du développement, les différents « oui » sont assortis de « mais » restrictifs. Mis ensemble, ils représentent autant de défis à relever. Dans le corps de ce Rapport, plusieurs indicateurs illustrent l'ampleur du chemin parcouru par notre pays et l'étendue de celui qui reste à faire.

**Une question tout aussi essentielle est celle-ci : sur 50 ans, aurait-on pu faire mieux ? La réponse d'un observateur d'aujourd'hui sera un oui tout aussi franc. Il pourra en prendre pour exemple l'évolution de notre Indice de Développement Humain (IDH). En effet, bien que réel et tangible, notre processus de développement, mesuré par cet indice, a été trop lent pour répondre aux besoins d'une population qui a triplé dans le même laps de temps.** La trajectoire comparée du Maroc fait apparaître une progression poussive de notre IDH par rapport à d'autres pays similaires ou au même niveau de développement à la fin des années 1950. L'IDH de notre pays était ainsi de 0,427 en 1975, puis de 0,506 en 1985, et 0,567 en 1995 avant de s'établir à 0,631 en 2005. Résultat : le Maroc perd des places au classement mondial de l'IDH. **Car en matière de développement humain, comme ailleurs, qui n'avance pas recule.**

**Mais, à supposer que nous pouvions atteindre un niveau de développement humain plus en adéquation avec nos attentes, que ne l'a-t-on pas fait ? Nous ne saurions nous suffire du constat que nous étions certes en mesure de mieux faire, un constat dont la brutalité ne rend pas justice à la complexité inhérente aux problématiques de développement humain.**

**Les vraies questions sont ailleurs : Pourquoi n'a-t-on donc pu pas mieux faire, alors que notre pays recèle des atouts qu'aucun observateur ne pourrait nier ? A quoi sont restées en butte les promesses de notre potentiel au lendemain de l'Indépendance ? Quels déficits nous ont lestés et quels obstacles n'a-t-on pas su franchir ?** Ce sont là les questions centrales qui traversent ce rapport. Elles appellent une analyse plus lucide, plus pertinente et plus porteuse, mieux à même d'identifier les déterminants profonds de nos retards passés et les leviers réels de nos progrès futurs. C'est cette analyse qu'a tenté d'entreprendre le rapport, en faisant appel au puissant prisme qu'est le concept de développement humain.

## **2. DEVELOPPEMENT HUMAIN : UNE CLARIFICATION CONCEPTUELLE**

Il est difficile de rendre compte, ici, de toute la richesse du concept de développement humain, de ses soubassements théoriques, de ses applications pratiques, des développements et des critiques scientifiques et méthodologiques dont il fait encore aujourd'hui l'objet. Une clarification conceptuelle peut, néanmoins, être proposée, étayée par un regard rétrospectif sur l'évolution des performances du Maroc sur l'échelle du développement humain que constitue l'IDH, désormais popularisé par les rapports du PNUD et devenu universellement accepté comme mesure des progrès réalisés par tous les pays du monde.

Le concept de développement humain ne peut revendiquer, en tant que cadre analytique formalisé et en tant que fondement des indices de mesure utilisés, qu'une quinzaine d'années d'existence. Ce concept est, en effet, né dans le cadre des travaux de l'économie du bien-être (welfare), notamment ceux du prix Nobel indien Amartya Sen. A partir de 1990, un cycle de conférences et de sommets organisés sous l'égide des Nations Unies a permis de concevoir et d'enrichir progressivement ce nouveau concept, à travers la conception de l'IDH, et plus tard d'une multitude d'autres indices complémentaires ou alternatifs.

**L'hypothèse du développement humain pose comme préalable que ce dernier n'est pas réductible au revenu.** De même, le principe de justice sociale fondé sur la redistribution des revenus est, à terme, inefficace s'il ne prend pas appui sur un niveau suffisant de potentialités humaines élémentaires. Dans une telle optique, la « pauvreté en termes de revenus », ou la « pauvreté monétaire », n'est qu'une composante de la privation de capacités. **A l'inverse, l'élargissement de la palette de choix des individus, de leurs libertés et de leur participation aux décisions est à même d'induire un processus autoentretenu de croissance économique et d'amélioration du revenu par tête. Le développement humain est un développement de la population, par la population, pour la population.**

**Fondé ainsi sur les notions d'opportunités et de capacités humaines, le développement humain part d'une vision qui consiste à concevoir « le développement comme liberté ».** Tout d'abord, la pertinence de la « perspective de la liberté » réside dans la distinction qu'elle permet d'opérer entre « libertés négatives » ou formelles et « libertés positives » ou réelles : ces dernières englobent, outre les droits politiques et civiques liés à la démocratie (droit de vote, d'expression, participation, etc.), les possibilités qu'ont les individus à mettre en œuvre leurs droits et libertés, à faire fonctionner les ressources dont ils disposent. En d'autres termes, les libertés positives traduisent une situation de capacité réelle (et non pas seulement juridique) des individus ou des communautés à traduire leurs positions formelles en dispositions réelles, en fonctionnements. Dans cette optique, les libertés sont à prendre à la fois comme processus et comme possibilités de développer les facultés individuelles.

**Ensuite, il s'agit d'une perspective essentialiste du développement mettant en jeu et articulant trois valeurs ou « importances » de la liberté : une valeur intrinsèque, une valeur instrumentale et une valeur constitutive.** En effet les libertés publiques, la participation politique, les droits démocratiques doivent être considérés du point de vue de leur importance intrinsèque, comme des « biens premiers » et « sans chercher à les justifier par leurs effets positifs sur le développement » (Sen, 1999). Mais la composante pratique et instrumentale de la liberté n'est pas moins importante dans le développement : les droits démocratiques constituent autant d'incitations politiques favorisant les initiatives des individus, leur engagement à compter sur leurs propres forces et leur implication positive dans le développement.

**Dans la même optique, les opportunités économiques, la justice sociale, la sécurité protectrice et la durabilité accroissent la capacité d'un individu de vivre librement.** Un troisième rôle de la perspective de la liberté réside dans le fait que les libertés fondamentales politiques et sociales (liberté de participation ou d'expression, libre accès à l'éducation élémentaire, à la santé) ne sont pas de simples « conducteurs » ou catalyseurs du développement dès qu'ils sont constitutifs du développement.

Une définition qui résume ce background conceptuel du développement humain est proposée par le Rapport arabe sur le développement humain (2002) :

*« Le développement humain peut être défini simplement comme un processus d'élargissement des choix. Chaque jour, chaque être humain fait toute une série de choix – d'ordre économique, social, politique ou culturel. Si les êtres humains sont bien au centre des activités entreprises en vue du développement, celles-ci devraient être orientées vers l'élargissement des choix dans tous les domaines de l'activité humaine au bénéfice de tous.*

*Ainsi défini, le développement humain est une notion assez simple qui comporte pourtant des implications considérables. En premier lieu, les choix humains sont accrus lorsque les êtres acquièrent des capacités supplémentaires et jouissent d'opportunités supplémentaires d'utiliser ces capacités. Il vise non seulement à élargir les capacités et les opportunités mais, aussi, à maintenir un équilibre approprié entre celles-ci afin d'éviter la frustration qui résulterait d'une grande disparité entre elles ».*

Ce concept, objet d'élaboration continue à travers le monde et sujet de lectures tantôt restreintes, tantôt extensives, a le mérite de réunir au moins quatre vertus essentielles, qui ne réduisent en rien les autres conceptions du développement à dominante strictement économique, politique ou socioculturelle :

- **Il traduit une préoccupation humaniste permanente** selon laquelle la véritable richesse d'une nation, consiste avant tout en ses femmes et ses hommes ;
- **Il part d'une conception assez large que celle de la croissance économique**, en lui intégrant justice sociale, durabilité et contrôle des personnes sur leur destinée ;
- **Il déploie des indicateurs simples et accessibles** pour appréhender l'état comparé du développement national ou régional ;

- **Il s'appuie, enfin, sur une démarche d'appropriation des processus et de diffusion des bonnes pratiques,** et ne procède pas d'un quelconque modèle formalisé et figé en matière d'action.

Cependant, il faut lever certains raccourcis qui conduisent souvent à des oppositions erronées entre le développement humain et la croissance économique ou entre le développement humain et les politiques sectorielles et sociales, ainsi qu'à des confusions avec un spectre sémantique comprenant, entre autres, « développement des ressources humaines », « capital humain », « aide sociale », « protection sociale ». **Le développement humain se caractérise par l'articulation entre les logiques quantitatives de croissance économique et financières et les processus qualitatifs du bien être social.** Il doit permettre à toutes les catégories sociales et notamment aux plus faibles, un accès plus facile à la santé, à l'éducation et aux ressources nécessaires à la qualité de la vie.

Le développement humain ne saurait, par ailleurs, se réduire à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, qui n'en constituent qu'un aspect, certes significatif. C'est, au-delà, une autre manière de concevoir le développement et le bien-être, holistique et comprenant un contenu éthique évident. Le développement humain comporte aussi une dimension de durabilité : il a pour objet de créer un environnement incitatif au sein duquel chaque être humain pourra accroître ses capacités et élargir ses choix sans remettre en cause ceux des générations futures. **La libération de ces capacités humaines et son corollaire, le renforcement de la responsabilisation des individus, doivent ainsi se faire dans un environnement incitatif, qui n'entrave ni ne vient contrarier les efforts des individus qui visent à prendre en main leur propre développement.**

#### L'Indice de Développement Humain (IDH)

Plusieurs indices n'ont cessé d'être formulés depuis l'élaboration de l'indice du développement humain dans le premier rapport du PNUD sur le développement humain (1990). Ces indices tentent de synthétiser des dimensions clés du développement humain et, partant, d'offrir des échelles de classement et de différenciation des nations et des régions.

L'IDH, par exemple, focalise le développement humain sur trois aspirations essentielles :

- vivre longtemps et en bonne santé, objectif appréhendé à travers l'espérance de vie à la naissance ;
- accéder aux savoirs élémentaires, objectif mesuré par les taux d'analphabétisme et de scolarisation ;
- disposer de ressources matérielles suffisantes pour mener une vie décente, objectif appréhendé à travers le niveau du PIB par habitant.

### 3. ARCHITECTURE DU RAPPORT

**S'appuyant sur les éléments contextuels et conceptuels déclinés plus haut, le présent rapport tente de rendre compte de l'itinéraire du pays en matière de développement humain et ce, à travers le déploiement du concept sous-jacent qu'il propose : le potentiel humain.**

**Le potentiel humain peut être défini ici comme étant « l'ensemble des capacités humaines, effectives et possibles, intrinsèques aux individus ou provenant de leurs communautés d'appartenance et qui concourent à leur**

**développement et à leur bien-être ».** Le processus de développement humain consisterait alors principalement à libérer le potentiel humain, à le valoriser et à le mobiliser.

Fondant cette manière de voir le développement humain, le concept de potentiel humain est avant tout un concept opératoire. Il s'apparente à plusieurs autres concepts déjà consacrés, sans toutefois s'y réduire, comme celui du « capital humain », de « ressources humaines », « capacités humaines »... Le potentiel humain, en tant que concept, renferme un sens positif et un contenu dynamique. Celui-ci lui confère une connotation de volonté et d'action.

Partant, le Rapport s'articule autour de ce concept de potentiel humain en le considérant à la fois comme le moteur et la finalité du développement humain. Les progrès et les déficits du pays, Etat et société, en la matière y sont évalués rétrospectivement selon 5 axes:

- **L'évolution du potentiel humain du pays en tant que peuple :** démographie et population, société et patrimoine collectif, physique et culturel ;
- **La libération du potentiel humain du pays en tant qu'Etat :** trajectoire institutionnelle, construction démocratique et gouvernance;
- **La valorisation du potentiel humain en tant que vie et intelligence :** santé, éducation, accès aux services de base, protection sociale et lutte contre la pauvreté ;
- **La mobilisation du potentiel humain en tant que force de création des richesses :** économie et emploi ;
- **Le potentiel physique en tant que ressources et cadre du développement humain :** gestion des patrimoines naturels et physiques, territoires et infrastructure.

**Au terme de l'examen des évolutions, des déficits et des acquis dans ces différents domaines, le Rapport propose une description synoptique de l'état du Maroc en 2005 et des grands questionnements qui le traversent.** Il met en évidence les tendances lourdes impactant le devenir du pays et identifie les « **nœuds du futur** », qui constituent autant de problématiques majeures appelant des inflexions décisives.

**Il décline ensuite deux visions contrastées de notre pays à l'horizon 2025,** selon notre capacité à réussir ou non la consolidation des transitions déjà amorcées et à engager avec succès les réformes nouvelles dont nous avons besoin.

**Enfin, des pistes stratégiques et des axes de dépassement sont formulées. L'ensemble de ces propositions constitue une base pour l'élaboration d'un Agenda 2025 qui devrait être le fruit d'un large débat entre tous les acteurs politiques, économiques et sociaux de notre pays.** Le Rapport a délibérément évité de verser dans un discours prospectif ou programmatique, étant entendu que c'est aux acteurs politiques d'élaborer de tels programmes et d'en débattre légitimement.